

# CAN Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone 75/100 (PS1)



31 mai 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés américaines qui sont bien placées pour profiter d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone Canada Vie.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez un fonds d'actions américaines axé sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)
- Vous désirez un placement de moyen à long terme
- Vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers

COTE DE RISQUE



### Catégorie de fonds

Actions américaines

### Date de création

23 octobre 2023

### Ratio des frais de gestion (RFG)\*

2,76 %  
(31 décembre 2024)

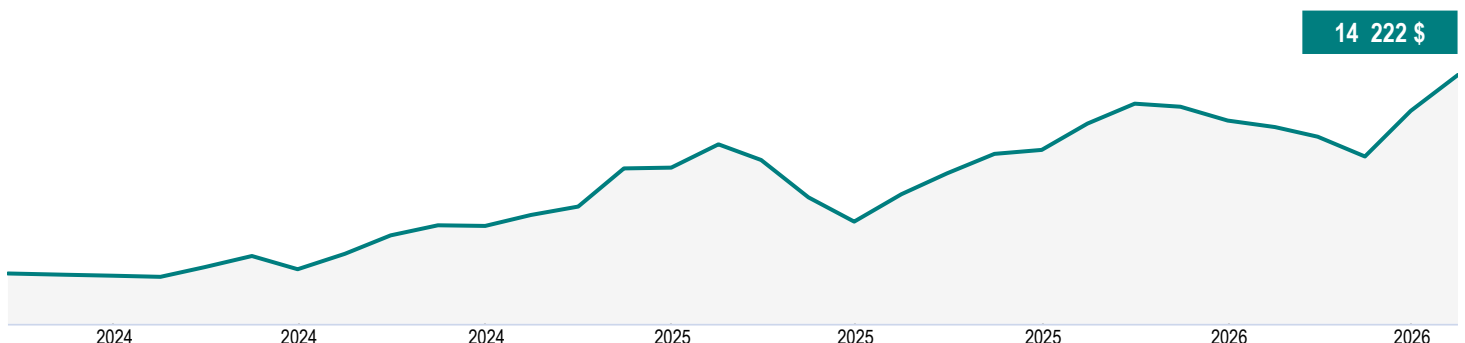
### Gestion du fonds

JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

## Dans quoi le fonds investit-il?

(Pas de données disponibles)

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone 75/100 (PS1)

31 mai 2026

## Renseignements sur le fonds (au -)

Principaux titres	%
Répartition totale des principaux titres	-

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	-
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

**Actifs nets (millions de \$)**  
1,5 \$

**Cours**  
14,22 \$

**Nombre de titres**  
-

**Placement initial minimal**  
500 \$

Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

### Codes de fonds

AFA – CLGC143E

FAD^ – CLGC143F

ARC2 – CLGC143R

ARC4 – CLGC143G

### Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
5,68	10,18	7,32	21,70	-	-	-	14,48

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
8,17	23,09	-	-	-	-	-	-

## Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
--------------------	-------------------------------------	----------------	--------------------------------	-----------------	-------------------------------------	------------------------------	------------------------------

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

# CAN Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone 75/100 (PS1)

31 mai 2026

## Commentaire du fonds T1 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par JPMorgan Asset Management (Canada) Inc..*

## Commentaires sur les marchés

Les actions américaines ont reculé au premier trimestre de 2026, les marchés ayant connu un contexte difficile marqué par l'intensification des tensions géopolitiques, le retour de l'incertitude entourant les droits de douane et les fluctuations marquées des marchés de l'énergie. Au début du trimestre, les titres des sociétés technologiques à mégacapitalisation ont fait l'objet d'une surveillance accrue après la publication des résultats du quatrième trimestre de 2025, ce qui a contribué à une rotation des meneurs qui a favorisé les titres de valeur au détriment des titres de croissance. La confiance des investisseurs a changé, car les marchés ont réévalué la concentration des rendements dans les grandes sociétés technologiques, en particulier celles qui sont exposées aux dépenses en intelligence artificielle.

La confiance des investisseurs a été ébranlée par une décision judiciaire qui a mené à l'imposition d'un taux de droit de douane fixe sur toutes les importations. L'éclatement du conflit au Moyen-Orient a perturbé l'offre de pétrole et de gaz, ce qui a alimenté les préoccupations à l'égard de l'inflation et pesé sur l'appétence au risque sur les marchés. Les prix de l'énergie ont grimpé en flèche en mars, ce qui a contribué à l'élargissement des écarts de taux et pesé sur les secteurs associés à la consommation et du transport. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine a interrompu son cycle d'assouplissement monétaire au cours du trimestre, mettant l'accent sur la prudence dans un contexte de signaux contrastés sur le marché de l'emploi et d'inflation élevée.

Dans ce contexte, les secteurs de l'énergie, des services d'intérêt public et des matériaux se sont inscrits en tête, profitant de la hausse des prix des marchandises et de leurs caractéristiques défensives. Les actions des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et des produits financiers ont tiré de l'arrière en raison de la baisse des valorisations, de la hausse des coûts et des prises de profits. Les actions à petite capitalisation ont surpassé les actions à grande capitalisation, tandis que les actions de valeur ont devancé les actions de croissance au cours du trimestre. La rotation vers la valeur a été généralisée, les mesures équipondérées surpassant les mesures pondérées en fonction de la capitalisation boursière.

## Rendement

Les placements dans Applied Materials Inc., AppLovin Corp. et KLA Corp. ont contribué au rendement du fonds.

La surpondération des services d'intérêt public et la sous-pondération des produits industriels et des produits financiers ont aussi favorisé le rendement.

Les placements dans Micron Technology Inc., SanDisk Corp. et Intel Corp. ont freiné le rendement du fonds.

La sélection de titres des technologies, des produits industriels et de l'énergie a nui aux résultats.

# CAN Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone 75/100 (PS1)

31 mai 2026

## Activité du portefeuille

Au cours du trimestre, le sous-conseiller a effectué une série de petits rajustements aux positions individuelles afin d'aligner les caractéristiques du fonds sur son indice de référence, tout en cherchant à réduire l'intensité carbone. Aucun nouveau placement principal n'a été ajouté et aucun placement principal n'a été entièrement vendu au cours du trimestre. L'approche de placement du fonds continue de mettre l'accent sur la génération de rendements semblables à ceux du marché, tout en réduisant l'empreinte carbone par rapport à l'ensemble du marché.

## Perspectives

Le positionnement stratégique du fonds n'a fait l'objet d'aucun changement. Le fonds continue de chercher à réduire l'intensité carbone par rapport à son indice de référence. L'approche du sous-conseiller demeure axée sur la constitution d'un portefeuille diversifié qui établit un équilibre entre les rendements financiers et les objectifs de transition carbone, en effectuant des rajustements progressifs à mesure que les conditions du marché et les données sur le carbone des sociétés évoluent.

# CAN Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone 75/100 (PS1)

31 mai 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone 75/100 (PS1)

31 mai 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

